

L'ACTUALITÉ DES PME

Aide au projet innovant - Limousin

Travaux Spéciaux du Centre révolutionne l'étanchéité des toits

Cette PME de la Haute-Vienne a mis au point un procédé d'étanchéité et d'isolation sous forme liquide. Une innovation financée par Oséo-Anvar à hauteur de 155.000 euros.

À LIMOGES

Alain Brillat, le patron de Travaux Spéciaux du Centre (TSC), avait un projet, baptisé Projipur. Il s'agissait de réussir à combiner, dans une application sous forme liquide, l'étanchéité et l'isolation des terrasses et toitures. Par rapport au bitume soudé par bandes ou à l'asphalte, la projection d'un produit liquide offre le double avantage d'une application rapide, épousant sans rupture tous les volumes. Le défi consistait à faire adhérer une couche isolante, réputée incompatible avec la résine étanche. Bien des étancheurs s'étaient « cassés le nez » sur le problème, et Alain Brillat, chercheur impénitent, entrevoyait la voie à suivre.

Mais comment y arriver, quelle aide solliciter ? Les collectivités locales, dubitatives, n'ont pas suivi. Il s'est alors tourné vers Oséo-Anvar, qui a reconnu le caractère innovant de Projipur et a financé la R&D à hauteur

de 155.000 euros (50 % du budget de recherche-développement).

Aujourd'hui le procédé est au point. Le brevet est validé et déposé à l'Inpi, l'Institut national de la propriété industrielle. « *Les objectifs sont atteints, résume le chef d'entreprise. Nous obtenons les avantages recherchés : simplicité d'application, mécanisation et efficacité. On pulvérise une fine couche de résine polymère qui est doublée, pour l'isolation, de mousse polyuréthane. L'ensemble reçoit un épiderme de peinture blanche. Le procédé est très intéressant pour tous les volumes complexes, dômes ou mansardés.* »

AFFLUX DE COMMANDES

Si le gain de main-d'œuvre est spectaculaire, la mise en chantier et la maintenance du matériel sont plus lourdes et délicates, notamment le réglage fin de la machine. Il reste encore à finali-

ser l'agrément auprès du Centre technique du BTP : le référencement des produits demande trois ans et 100.000 m² de surfaces traitées. Puis viendra la phase de développement, enfin l'épreuve des dix ans sans une goutte d'eau pour confirmer définitivement le procédé. Les effectifs de TSC, installée à Pierre-Buffière (Haute-Vienne) dont le chiffre d'affaires atteint 1,8 million d'euros, viennent de passer de 12 à 18 salariés pour faire face à l'afflux de commandes.

Aujourd'hui, l'inventeur a l'ambition de conclure des contrats de licence. Le marché des surfaces à traiter en France dans les cinq ans qui viennent est de 300.000 m². Cela ouvre la perspective d'un applicateur, au moins, par région de l'Hexagone. Sans compter l'ouverture à l'export, qui pourra être dopée par les nouvelles normes thermiques européennes. ■

DANIEL FOURY

MODE D'EMPLOI DU DISPOSITIF

L'aide au projet innovant d'Oséo-Anvar, réservée aux PME, consiste en une participation au financement du projet (jusqu'à 50 %) à taux zéro. Elle est remboursable en cas de succès.

L'accompagnement part de l'idée et de sa faisabilité, jusqu'au pré-lancement industriel de

l'innovation. L'aide concerne les dépenses pour la conception du projet, les études de faisabilité commerciale, technique, la mise au point de l'innovation (notamment R&D), la réalisation de prototypes... jusqu'à la recherche de partenaires.

Contact : www.oseo.fr